

EPGV, MUTUALISER POUR SATISFAIRE LES BESOINS DE SANTE

INTERVIEW

de Michel Ide

Secrétaire général du comité régional EPGV



Michel, l'EPGV n'est pas une association sportive au sens classique du terme mais s'appuie néanmoins, sur les activités physiques pour répondre aux besoins de santé d'une population régionale dont il est démontré qu'elle n'est pas « en grande forme ». Pouvez-vous préciser le public auquel l'EPGV s'adresse prioritairement ?

Depuis sa création, la FFEPGV s'adresse à un public assez large. Nous avons des séances de Gym bébé où, à l'âge de 9 mois, l'enfant est au contact avec l'adulte pour un échange et un rapport parent-bébé très constructifs.

L'adulte de 20 à 50 ans est notre cœur de cible. Il lui est proposé une pratique régulière de l'activité physique afin de rester bien dans son corps via la Gym Tendance, la marche active, la marche nordique...

Les seniors restent une part importante dans nos statistiques pour préparer au mieux l'avance en âge en préservant par l'activité physique et sportive, l'intégrité du corps.

Auprès de convalescents, la fédération, en partenariat avec des organismes de santé, œuvre pour suivre/consolider la guérison.

Les salariés (sport en entreprise) peuvent bénéficier de cours créés récemment à Humanis, Lille Grand Palais, Crédit Mutuel, La Poste, Leroy Merlin, la CARSAT...

Vos réponses à ce besoin de santé s'appuient sur les clubs. Avez-vous des exemples de coordinations participant à une plus grande efficacité des réponses aux besoins repérés ?

Avec le concours des Comités Départementaux, des regroupements de clubs sur un même secteur sont mis en place pour une plus grande cohérence dans l'offre des séances.

Les animateurs interviennent avec leur spécificité dans plusieurs clubs. Les pratiquants ont aussi la possibilité de suivre des animations avec des supports pédagogiques différents.

Cette mutualisation permet en outre, une rencontre entre dirigeants afin de répondre au mieux, à leur question au niveau de la gestion de leur association Gym Volontaire.

Je suppose que l'EPGV ne travaille pas en vase clos et œuvre pour la bonne cause en partenariat avec d'autres institutions. Quels sont vos rapports avec l'IRBMS, l'ARS, la CARSAT ?

Avec l'IRBMS, une charte a été signée pour un partenariat efficace en lien avec l'objectif pour une meilleure santé.

L'ARS (Agence Régionale de Santé) est une institution majeure qui nous permet d'intervenir dans des secteurs et sur des publics particuliers, tels que Gym après cancer, obésité et diabète, milieu précaire et publics fragilisés...

La CARSAT, une partenaire historique ! Avec elle, nous avons un gros projet, celui de mettre en place des ateliers équilibre, de mémoire, d'APA (activité physique adaptée) dans la région Nord-Pas de Calais. Une centaine d'ateliers d'une durée moyenne de 12 semaines pourrait être organisée. La CARSAT a permis une mutualisation des compétences en faisant appel à d'autres fédérations. Ce qui permet un partage des ateliers proposés et une répartition sectorielle positive.

La DRJSCS a fait appel au Coreg pour réaliser un Flash Mob, pour Euro 2016. La mutualisation est, dans ce projet, très développée, puisque toutes les fédérations sportives du Nord-Pas de Calais sont concernées à travers sa chorégraphie.

Un autre organisme, l'IRFO (Institut des Rencontres de la Forme) est également un partenaire précieux dans notre dispositif de développement au sein de l'entreprise.

À l'EPGV la mutualisation reste au cœur de nos dispositifs de formation, de suivi et de développement.

Propos recueillis par
G. Vanelstlande